

TRAVAUX SOUS TENSION BT SUR LES OUVRAGES

Formation initiale

Module indépendant Émergence « Habillage – Nappage »

Formation agréée par le Comité des Travaux Sous Tension sous la codification
TST BT – EME HAB

La recommandation du CTST aux employeurs de personnels qui travaillent sous tension en BT sur les Ouvrages de distribution d'Energie électriques est téléchargeable sur <https://www.comite-tst.com>

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, l'habillage ou le nappage de pièces nues sous tension appartenant au type d'ouvrage « Émergence » à l'**exclusion des tableaux BT des postes de transformation HTA / BT**.

Une appréciation d'aptitude délivrée à l'issue de ce stage ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'apprenant d'indice « T » pour l'habillage et le nappage d'ouvrages de type « Émergence », à l'exclusion des tableaux BT des postes de transformation HTA / BT

Remarque : Ce stage constitue un module totalement indépendant du cursus général de formation TST et ne nécessite pas de suivre le module de base.

Public concerné :

Personnes appelées à pratiquer des travaux sous tension BT et pour lesquelles leur employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et prérequis.

Prérequis :

Savoir lire, écrire et parler le français (*formation adaptée possible sous condition*).

Posséder les notions d'électrotechniques suivantes : tensions, courants, puissance, impédances d'un circuit électrique triphasé.

Avoir reçu une formation aux risques électriques.

Mettre en œuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages FD C 18-510-1 (basé sur la norme NF C 18-510:2012) dans le type d'ouvrages considéré.

Connaitre la technologie et la terminologie des ouvrages EME (*grille de fausse coupure, grille de repiquage, ...*).

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation. Un test théorique participera à cette vérification.

Durée :

2 jours (14 heures).

Pédagogie :

La progression pédagogique s'appuie sur la présentation de la réglementation et des exercices d'application pour des opérations simples réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques.

30 % du temps est consacré à des travaux pratiques.

Évaluation des acquis : Grille d'évaluation CTST et évaluation théorique.

Outils pédagogiques : Salle de cours équipée, plateforme TST BT et outillages spécifiques agréés.

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée page 3.**

Documents de fin de formation : Attestation de formation et attestation du professionnalisme.

Lieu : Site FORMAPELEC agréé par le CTST.

CONTENU DU STAGE

1 – Accueil et présentation de la formation – (1 h)

2 – Évaluation des prérequis théorique - (1 h)

- Questionnaire théorique.

3 – Théorie – (5 h)

- Présentation des travaux sous tension.
- Réglementation, recueil FD C 18-510-1 (basé sur la norme NF C 18-510:2012).
- Principales dispositions des conditions d'exécution du travail, CET BT.
- Présentation des fiches techniques (FT).
- Identification des ouvrages de type « Émergence » et connaissance des procédures d'accès.
- Préparation et validation d'un processus opératoire.
- Vérification de l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage.
- Justification du choix entre nappage et habillage.
- Identification des circuits d'électrisation.
- Identification des circuits de court-circuit

- Mise en œuvre des moyens pour se prémunir de ces risques.

- Choisir, préparation, vérification et mise en œuvre des EPI, de l'outillage et du matériel pour habiller ou napper des pièces nues du type d'ouvrage « Émergence », à l'exclusion des tableaux BT des postes de transformation HTA / BT.

- Rendre compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.

4 – Travaux pratiques – (6 h)

- Habillage d'une grille de fausse coupure ou d'étoilement non IP2X.

5 – Évaluation théorique et bilan – (1 h)

Remarques : Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation.

Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le Comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non-aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension dans l'ouvrage concerné.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription avec engagement écrit de l'employeur, précisant que le personnel inscrit satisfait aux prérequis fixés par le Comité des Travaux Sous Tension.
- Certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique.
- Documents ENEDIS en vigueur (IPS – ITST).

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (*couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, NF EN 61482-2 et NF EN ISO 14116*).
- Paire de chaussures de sécurité (NF EN ISO 20345).
- Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166).
- Paire de gants composites (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0*).

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0*).
+
– Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire, NF EN 388*).
– Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).
– Tapis isolant (Classe 2).